

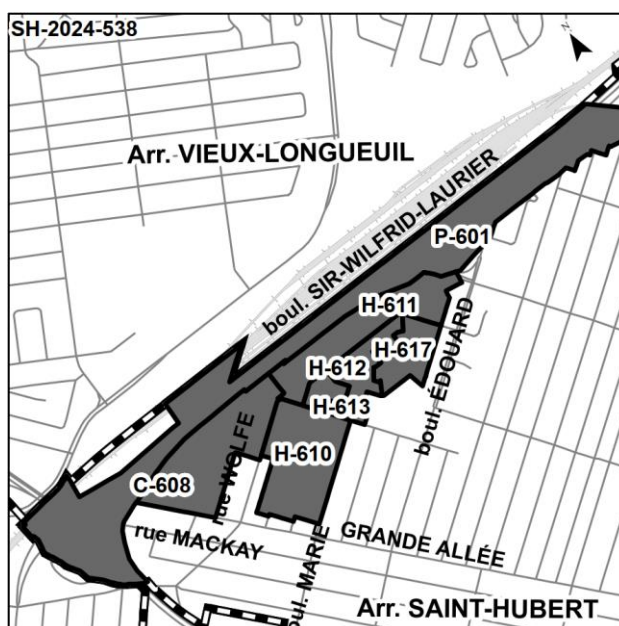
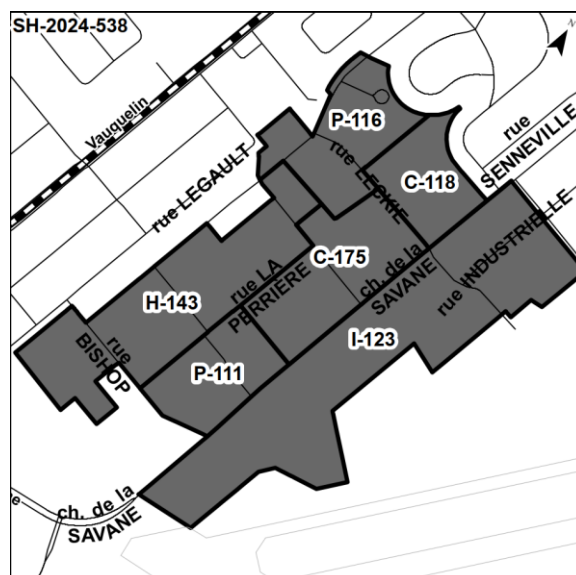
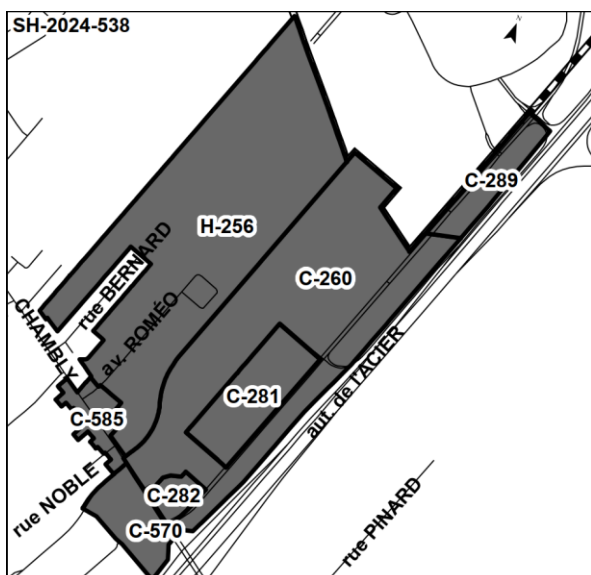
### Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 15 avril 2024, le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté les projets de règlement et les projets de résolution approuvant les projets particuliers décrits ci-après :

- *Projet de Règlement SH-2024-538 modifiant le Règlement de zonage 1406, afin d'assurer la concordance au règlement CA-2022-384 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil et au plan d'urbanisme (districts de Laflèche, du Vieux-Saint-Hubert-de la Savane et des Maraîchers).*

Les zones concernées C-289, C-260, C-281, C-282, C-570, C585, H-256, P-116, C-118, C-175, I-123, P-111, H-143, C-608, H-611, P-601, H-612, H-617, H-613 et H-610 par ce projet de règlement sont indiquées en gris sur le croquis.

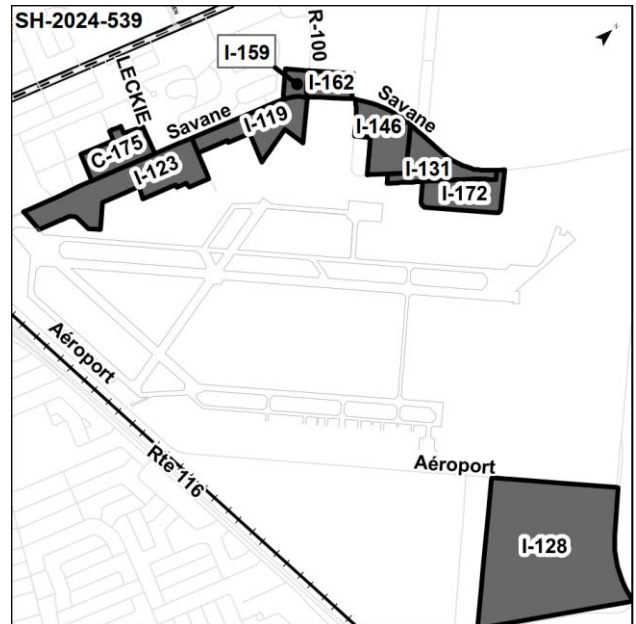
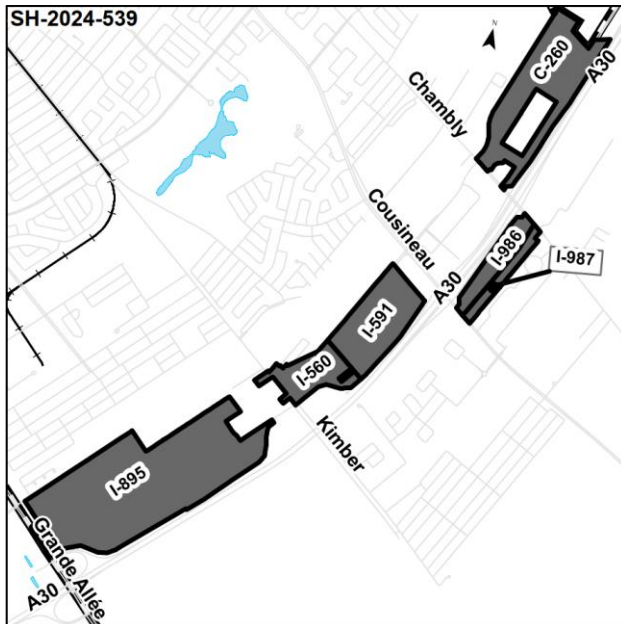
Les dispositions de ce projet de règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.



- *Projet de Règlement SH-2024-539 modifiant le Règlement 1412 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), afin d'assurer la concordance au Règlement CO-2024-1259 modifiant le plan d'urbanisme (tous les districts).*

Les zones concernées I-200, I-560, I-591, I-895, I-986, I-987, I-119, I-123, I-128, I-131, I-146, I-159, I-162, I-172 et I-173 par ce projet de règlement sont indiquées en gris sur le croquis.

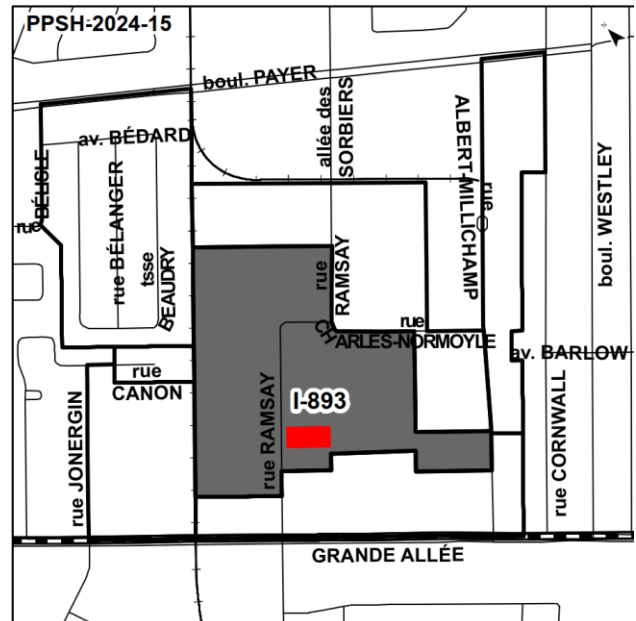
Les dispositions de ce projet de règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.



- *Projet particulier PPSH-2024-15 visant à permettre l'agrandissement d'un bâtiment utilisé à des fins d'industrie du conditionnement de la viande au 5445, rue Ramsay (lot 2 666 072) (district d'Iberville).*

La zone concernée I-893 par ce projet particulier est indiquée en gris sur le croquis. L'adresse y est indiquée en rouge.

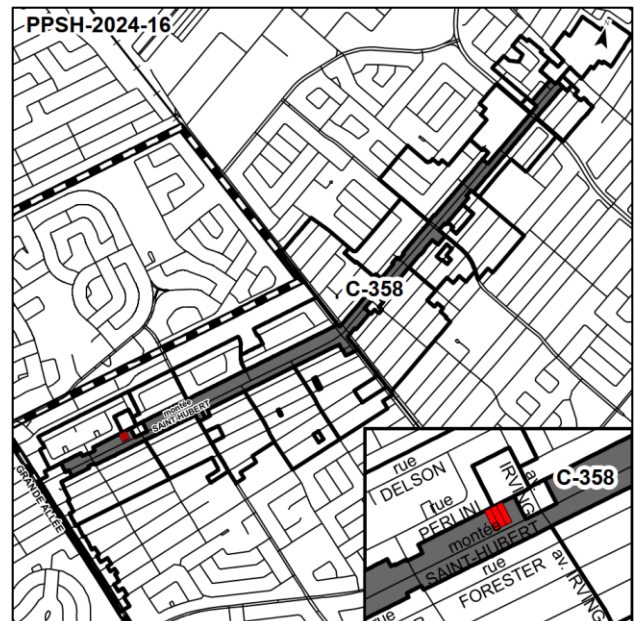
Toutes les dispositions de ce projet particulier sont susceptibles d'approbation référendaire.



- *Projet particulier PPSH-2024-16 visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée d'un maximum de 27 logements et de 3 étages au 5190, montée Saint-Hubert (district d'Iberville).*

La zone concernée C-358 par ce projet particulier est indiquée en gris sur le croquis. L'adresse y est indiquée en rouge.

Toutes les dispositions de ce projet particulier sont susceptibles d'approbation référendaire.



2. Une assemblée publique de consultation à propos de ces projets de règlement et de ces projets de résolution aura lieu le 13 mai 2024 à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, 4250, chemin de la Savane, Longueuil.

3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle est tenue, expliquera ces projets de règlement et ces projets de résolution approuvant les projets particuliers, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Une copie de ces projets de règlement peut être consultée à l'adresse suivante : [www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements](http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements) et ces projets de résolution approuvant les projets particuliers à cette adresse : [www3.longueuil.quebec/fr/projets-particuliers-arrondissements](http://www3.longueuil.quebec/fr/projets-particuliers-arrondissements), ou en faisant une demande à [greffe.sh@longueuil.quebec](mailto:greffe.sh@longueuil.quebec). Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 2 mai 2024.



Véronica Mollica  
Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert